



UN FRONT ASSOCIATIF POUR ASSURER A NOTRE SECURITE SOCIALE UN DEVELOPPEMENT DURABLE

DES MOTIFS DE SATISFACTION

La perception de la sécurité sociale belge par les citoyens est le plus souvent influencée en premier lieu par leur appréciation du niveau d'accès à des soins de qualité. Or, nous pouvons être fiers de notre système de santé. La qualité des soins prodigués est reconnue, tant par la population de manière générale que par ceux qui établissent des comparaisons internationales.

Globalement, les soins de santé sont financièrement accessibles pour le plus grand nombre, même si des problèmes existent dans certaines situations sociales et pour certaines pathologies notamment.

Ces performances qualitatives et sociales doivent beaucoup à notre modèle de sécurité sociale. Une sécurité sociale qui organise une solidarité financière non seulement entre les biens portants d'une part et les malades et les invalides d'autre part, entre les personnes en emploi et les travailleurs en recherche d'emploi, etc. mais aussi entre les niveaux de revenus. Cette juste redistribution des revenus s'opère principalement

au travers du financement de la sécurité sociale, mais aussi via la détermination des niveaux des prestations : les minima sociaux, les plafonds d'allocations, la prise en compte des personnes à charge, l'intervention majorée en soins de santé, le maximum à facturer, etc. La réussite de notre système tient beaucoup au mode de gestion et de concertation, associant le gouvernement, les partenaires sociaux et les partenaires de la santé. Les accords médico-mutuellistes par exemple permettent à la fois de revaloriser progressivement le rôle des généralistes et de garantir une certaine sécurité tarifaire pour les patients.

LES LACUNES ET LES INQUIÉTUDES

Et pourtant, malgré ces raisons d'être satisfaits, il y a aussi des évolutions négatives, et il est devenu nécessaire aujourd'hui d'organiser une mobilisation pour assurer à notre sécurité sociale un développement durable.

Le mot durable a toute son importance, car les travailleurs et l'ensemble de la population contribuent individuellement aujourd'hui, pour des prestations qu'ils recevront essentiellement durant leur 3^{ème} et leur 4^{ème} âge, à travers les interventions de l'assurance maladie et le versement des pensions. Des assurances sociales, doivent être crédibles aux yeux de ceux qui y contribuent, ce pourquoi il est important que les gens aient confiance dans les perspectives en termes de revenus de remplacement et de remboursement des soins. Or, il faut reconnaître que nos concitoyens ont certaines raisons de s'inquiéter à ce sujet.

En premier lieu, nous ne pouvons pas être rassurés au sujet du maintien de la couverture sociale dans 10 ans ou dans 20 ans, car les récents gouvernements n'ont pas honoré leurs engagements face au défi du vieillissement, sur les moyens d'assurer la viabilité financière de la sécurité sociale, et cela à cause de la réduction des impôts et ensuite il est vrai, à cause de la mauvaise conjoncture. Le Fonds de vieillissement n'a pas été alimenté autant que prévu, et les surplus budgétaires sont restés trop faibles que pour pouvoir accélérer suffisamment le rythme de désendettement de l'Etat.

En second lieu, beaucoup de retraités et d'allocataires sociaux s'aperçoivent du grand écart, et de l'écart grandissant, entre leur revenu de remplacement et leur dernier salaire. La raison en est simple. Dans les années 80 et 90, ces revenus n'ont plus été revalorisés suivant l'évolution des salaires, et les plafonds non plus. La sélectivité familiale s'est accrue avec l'instauration du statut de cohabitant. Aussi, l'érosion continue des taux de remplacement depuis 1980 est très importante. L'allocation moyenne en invalidité représentait, près de 44% du salaire brut moyen en 1980. Elle est de 32,4% aujourd'hui. L'allocation moyenne de chômage est passée de 41,6% en 1980 à 26,6% en 2005. La pension moyenne a moins diminué : avant impôt, elle représentait, près de 34% en 1980. Elle atteint aujourd'hui à peine 32% du

salaire moyen des actifs. Et ce n'est pas Byzance : si les hommes ayant une carrière complète de 45 années en régime salarié, qui prennent leur retraite aujourd'hui, touchent un peu plus de 1000 euros par mois, il s'agit là d'une petite minorité. La proportion de carrières incomplètes est bien plus importante, surtout parmi les femmes, et les pensions sont en moyenne plutôt modestes. La Belgique se situe d'ailleurs aujourd'hui en queue de peloton européen en ce qui concerne niveau des pensions par rapport aux salaires.

La troisième cause d'inquiétude est la question communautaire. La persistance des revendications de défédéralisation d'une partie de la sécurité sociale fait croire à beaucoup de francophones que la protection sociale sera prochainement réduite pour eux. Mais il faut savoir que les responsables flamands d'organisations sociales crient au loup, à savoir qu'ils craignent qu'une défédéralisation, même partielle, n'ouvre une brèche au profit de ceux qui veulent privatiser la sécurité sociale ou réduire les allocations. La population flamande pourrait donc y perdre aussi.

Les trois problèmes qui viennent d'être évoqués sont liés. Celui de l'impact du vieillissement est plus important qu'il n'y paraît car les engagements gouvernementaux se basent sur une croissance sous-estimée des soins de santé (2,8%), et sur une liaison au bien-être insuffisante, d'un demi % par an (mais 1% pour les minima). Dans ces conditions budgétaires, la multiplication des suppléments hospitaliers et d'honoraires se poursuivrait, tandis que les pensions et les allocations continueraient de diminuer par rapport aux salaires. D'autre part, si le système devait apparaître de moins en moins sécurisant à terme, cela pourrait faire penser à plus d'habitants de Flandre qu'ils auraient peut-être à gagner d'une défédéralisation comme solution à l'impact financier du vieillissement. Enfin, une insuffisante protection sociale amène les gens, et les travailleurs syndiqués en particulier, à recourir aux assurances complémentaires et aux fonds de pension privés à titre supplétif. Or, ceci ne peut

que conduire à des inégalités grandissantes, tout en facilitant la gestion budgétaire des gouvernements. Mais ce serait céder à une vision à courte vue. Il est clairement démontré qu'un système en partie privatisé est moins efficace et plus coûteux qu'un système de sécurité sociale, particulièrement en ce qui concerne les soins de santé.

COMMENT ASSURER UN AVENIR DURABLE À LA SÉCURITÉ SOCIALE ?

Pour répondre à ces défis, garantir plus de sécurité financière et ainsi assurer une plus grande légitimité au système, il est nécessaire de revoir le financement.

Premièrement, il faut progressivement élargir la base de financement, par une contribution plus juste de l'ensemble des revenus mobiliers et immobiliers. En même temps, il faut arrêter de faire croire qu'on peut à la fois baisser encore les impôts et vouloir un rétablissement des taux de remplacement et une meilleure couverture des soins de santé. Au contraire, mettre la sécu à niveau, demandera une contribution en moyenne un peu plus élevée des assurés sociaux, pour leur propre mieux-être auquel ils aspirent.

Deuxièmement, il faut dégager des surplus de recettes par rapport aux dépenses, un peu plus conséquents, et ce, pendant plusieurs années, il faut mieux garantir l'alimentation et l'utilisation du Fonds de vieillissement (idée d'une loi spéciale), et se baser sur des hypothèses plus réalistes au sujet de l'évolution des soins de santé et qui tiennent compte d'une véritable liaison au bien-être.

Troisièmement, refinancer la sécu et assumer la mise à la retraite des générations du baby-boom, seront évidemment facilités par une croissance plus forte et plus d'emplois. Sans cela, l'allongement des carrières n'aurait guère de sens. On est dans la bonne voie lorsqu'on met plus

l'accent sur l'innovation, sur l'enseignement, sur la formation professionnelle et sur la lutte contre les discriminations à l'embauche, comme sources du développement économique. Sans oublier d'accorder plus de budget au déploiement des activités non-marchandes qui répondent aux besoins sociaux. Mais ces nouveaux accents doivent encore être traduites en davantage de mesures concrètes.

SAUVEGARDER LA SÉCURITÉ SOCIALE MAIS AUSSI LA DÉVELOPPER

Enfin, il faut défendre la solidarité entre tous les travailleurs et tous les habitants du pays, s'opposer à l'égoïsme communautaire et en montrer toutes les conséquences. Et poursuivre ou relancer, le dialogue et le débat argumenté, entre Flamands et Francophones, en politique, mais aussi dans les milieux associatifs, en respectant les identités et les spécificités. Même si cela n'est pas simple, dans la situation actuelle.

Nous avons utilisé le mot « développement » pour qualifier l'avenir de la sécurité sociale qui nous paraît souhaitable. La raison en est qu'il faut adapter la sécurité sociale aux nouvelles questions qui se posent, et à certains besoins grandissants, et qu'il faut renouer avec l'idée que le progrès social est devant nous dans ce domaine, si c'est ce que nous voulons. Mettre en œuvre une véritable liaison structurelle des allocations et des pensions au bien-être sera certainement un progrès, si nous l'obtenons dans les faits, car par le passé, ce mécanisme n'a existé que pour les pensions, et celui qui est prévu devrait permettre de le généraliser à l'ensemble des revenus de remplacement. Autre exemple : l'assurance autonomie. Il est absolument nécessaire aujourd'hui de mieux couvrir les frais liés à la dépendance, non seulement à travers des améliorations dans l'assurance maladie, mais aussi par la création d'une véritable assurance

sociale fédérale, qui permettra que se développent des services d'aide à domicile, des centres de jour, et que les maisons de repos et les MRS deviennent enfin accessibles à tous, en offrant une qualité de vie aux résidents qui corresponde à ce qu'on est en droit d'attendre d'une société qui a atteint le niveau de vie qui est le nôtre. Le statut quo actuel, qui résulte du blocage communautaire, doit être levé. Il faut en reparler entre partis du nord et du sud, en faisant valoir les situations concrètes dans lesquelles se trouvent les personnes concernées.

CONCLUSION

En conclusion, ces quelques enjeux actuels de la sécurité sociale, ouvrent des perspectives positives, à condition de s'affranchir du fatalisme ambiant, de tout déterminisme, de se donner des ambitions de progrès social, à la mesure d'une évolution économique récente relativement bonne et de potentialités de développement socio-économiques sans doute à mieux exploiter. Notre système de concertation sociale peut fortement contribuer à répondre à ces défis, à condition d'en développer la prise de conscience, et d'être porté par une mobilisation associative large, au delà même des acteurs de cette concertation.

Patrick FELTESSE



**AVEC LE SOUTIEN DU MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE,
SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**